

Livret d'Apprentissage

NDRC

NOM :

PRÉNOM :

ANNÉE :



www.rush-school.com



Sommaire

01

INTRODUCTION	p.04
• Informations générales	
• Qu'est-ce que l'apprentissage ?	
• Informations sur le contrat d'apprentissage	
• Droits et devoirs des apprenti(e)s	
ASSURANCE MALADIE	p.09
• Obligation en tantqu'assuré(e)social(e)	
VIE ÉTUDIANTE	p.11
• Aides disponibles pour les apprenti(e)s	
ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP	p. 12
• Rôle du référent handicap	
MOBILITÉ ÉTUDIANTE	p. 13
• Les objectifs et avantages	
• Types de mobilité	
• Référent mobilité	
PARCOURS DE L'APPRENTI(E)	p. 15
• Étapes, engagements et missions des acteurs de l'apprentissage	
• Contrat d'apprentissage aménagé	
CHARTE DE L'APPRENTISSAGE	p. 16
• La charte, les contacts et acteurs clés de l'apprentissage	
<u>SIGNATURE TRIPARTITE OBLIGATOIRE</u>	p. 17
CONTACTS INSTITUTIONNELS	p. 19
CONTRAT DE CO-FORMATION	p. 19
CALENDRIER DE L'ALTERNANCE	p. 20
• Bilan des activités professionnelles prioritaires en entreprise	
<u>SIGNATURE TRIPARTITE OBLIGATOIRE</u>	p. 20
<u>SIGNATURE TRIPARTITE OBLIGATOIRE</u>	p. 21





Sommaire

MODALITÉS DE SUIVI ————— p.22

- Suivi et encadrement en entreprise et en formation

SIGNATURE CFA NÉCESSAIRE ————— p.23

02

SUIVI DE L'ALTERNANCE -
BILAN DE LA PÉRIODE EN ENTREPRISE ————— p. 24

- Suivi du 1er Trimestre

SIGNATURE EMPLOYEUR/M.A. NÉCESSAIRE ————— p. 26

- Suivi du 2ème Trimestre

SIGNATURE EMPLOYEUR/M.A. NÉCESSAIRE ————— p. 28 & 31

- Suivi du 3ème Trimestre

SIGNATURE EMPLOYEUR/M.A. NÉCESSAIRE ————— p. 33

- Suivi du 4ème Trimestre

SIGNATURE EMPLOYEUR/M.A. NÉCESSAIRE ————— p. 35 & 38

03

SUIVI DE L'ALTERNANCE -
BILAN DE LA PÉRIODE AU CFA ————— p. 39

- Suivi du 1er Semestre

SIGNATURE RÉFÉRENT PÉDA. NÉCESSAIRE ————— p. 41

- Suivi du 2ème Semestre

SIGNATURE RÉFÉRENT PÉDA. NÉCESSAIRE ————— p. 43

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ————— p. 44

CONSIGNES DE SÉCURITÉ APPRENANTS ————— p. 44

- Incendie et évacuation
- Accident
- Incident
- Consignes générales

SIGNATURE TRIPARTITE OBLIGATOIRE ————— p. 45

PRÉSENTATION DE LA FORMATION ————— p. 46



www.rush-school.com

Introduction

Le livre d'apprentissage est un outil essentiel pour suivre et structurer votre formation. Il vous accompagne à chaque étape de votre parcours, servant à la fois de guide et de journal de bord pour votre évolution professionnelle et personnelle.

Notre approche pédagogique repose sur l'alternance entre l'entreprise et le CFA, garantissant un équilibre entre théorie et pratique. Ce livret établit un lien entre vos expériences en entreprise et les enseignements dispensés, témoignant de votre engagement et de votre progression. Mis à jour régulièrement avec l'aide de votre maître d'apprentissage et de vos formateurs, il facilite la communication entre vous, l'entreprise et Rush School. Véritable support personnalisé, il vous aidera à optimiser votre apprentissage et à vous préparer efficacement à votre examen et à votre future carrière. Considérez-le comme un outil de réflexion et de motivation : consultez-le fréquemment, remplissez-le avec soin et partagez-le avec vos mentors tout au long de votre parcours.

Informations Générales

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un accord de travail destiné à fournir une formation complète, alliant théorie et pratique, en vue de l'obtention d'un diplôme professionnel. Ce mode de formation repose sur un système d'alternance entre le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et l'entreprise, permettant à l'apprenti de développer des compétences tant dans un environnement professionnel qu'académique. Tout employeur du secteur privé peut recruter un apprenti, sous réserve d'organiser un suivi adéquat de sa formation, qui doit être encadré par un maître d'apprentissage, tant en entreprise qu'au CFA. Les apprentis bénéficient de droits spécifiques, tels que la rémunération, les congés et la couverture en cas de maladie. Ils ont également des obligations, notamment en termes d'assiduité au travail et de participation aux examens.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur du CFA établit les règles de conduite, d'hygiène et de sécurité, ainsi que les sanctions correspondantes, garantissant ainsi un environnement de formation à la fois cohérent et sécurisé pour l'ensemble des participants.

LE DIPLÔME

Le diplôme obtenu à l'issue de l'apprentissage est un document officiel qui valide un grade ou une qualification professionnelle, permettant ainsi à l'apprenti de pratiquer son métier et de certifier ses compétences.

L'ÉDUCATION NATIONALE

L'Éducation Nationale, à travers l'inspection générale, remplit un rôle crucial dans le suivi pédagogique et la définition des programmes d'enseignement. Sous la supervision directe du ministre, cette entité apporte une expertise un encadrement et une évaluation essentiels pour garantir la qualité de l'éducation professionnelle, y compris l'exigence de présence nécessaire pour se présenter aux examens finaux.

LE LIVRET D'APPRENTISSAGE

Le livret d'apprentissage représente un élément incontournable du contrat d'apprentissage. Il établit un lien entre l'apprenti, l'entreprise et le CFA, consignant avec précision les progrès accomplis et les différentes étapes de la formation.

Cedocument illustrel'engagementprofessionneldechacune des parties et est souvent exigé lors des examens.Ils'avèreindispensablepourgarantirlatransparence et l'efficacité du processus d'apprentissage.

Qu'est-ce que l'apprentissage ?

L'apprentissage vous offre une occasion exceptionnelle de concilier l'utile à l'agréable : vous suivez des cours théoriques tout en bénéficiant d'une immersion professionnelle concrète.

Cette double approche vous permet non seulement de percevoir une rémunération pour votre travail, mais également d'accumuler une expérience pratique significative. C'est également un moyen remarquable de tisser des liens professionnels précieux, essentiels à votre développement de carrière futur. Nous sommes convaincus que l'alternance constitue l'une des voies les plus efficaces pour développer vos compétences pratiques et vous préparer à une carrière prospère.

Le contrat d'apprentissage représente une opportunité enrichissante sous forme de contrat à durée déterminée. Il vous confère le statut de salarié tout en vous offrant une formation complète et intégrée, tant au sein de notre établissement reconnu qu'en immersion directe dans une entreprise dynamique.

Afin d'optimiser votre parcours d'alternance et de garantir un accompagnement sur mesure, notre école a mis en place un processus d'accompagnement global, conçu pour vous soutenir à chaque étape de votre formation. Dès le début de votre recherche d'alternance, nous mettons à votre disposition des outils et des ressources personnalisées pour vous aider à identifier l'entreprise idéale, en adéquation avec vos ambitions et votre domaine d'études.

Notre équipe dédiée vous guide avec soin, offrant des conseils pratiques, des ateliers de rédaction de CV, des simulations d'entretiens, ainsi qu'un suivi personnalisé pour maximiser vos chances de succès. Ce processus d'accompagnement est conçu pour vous doter des compétences nécessaires pour naviguer efficacement sur le marché du travail et sécuriser une alternance enrichissante, parfaitement complémentaire à votre parcours académique.

LORS DE VOTRE ADMISSION

La première étape de votre parcours au sein de notre établissement débute avec l'admission.

Dès votre inscription, vous serez amené à compléter une fiche de détection, intitulée ATRE.

Ce document revêt une importance cruciale, car il nous permet d'identifier avec précision vos besoins spécifiques.

En disposant de ces informations dès le début, nous serons en mesure de personnaliser votre accompagnement, garantissant ainsi une intégration réussie et efficace dans notre programme d'alternance.

ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE D'ALTERNANCE

Après avoir identifié vos besoins spécifiques, nous vous accompagnons dans votre recherche d'alternance. Ce soutien comprend des ateliers de professionnalisation ainsi que des sessions consacrées aux techniques de recherche d'emploi. Nous organisons également des événements de Job Dating, vous offrant l'opportunité de rencontrer directement nos entreprises partenaires.

Cette démarche accroît considérablement vos chances de sécuriser un placement optimal en vous connectant directement avec des employeurs potentiels dans votre domaine.

PLACEMENT ET SUIVI

→ ÉTAPE 1. Évaluation de la cohérence avant signature.

Avant de formaliser le contrat d'apprentissage, nous procédons à une évaluation approfondie afin de garantir l'adéquation entre les missions confiées en entreprise et les objectifs pédagogiques de la formation.

Cette analyse inclut une révision des fiches de poste ainsi qu'une discussion préliminaire avec le maître d'apprentissage. L'objectif est d'aligner les missions de l'alternant avec son profil pédagogique et ses objectifs de développement.

→ ÉTAPE 2. Suivi et visite après signature du contrat.

Une fois le contrat signé, un plan de suivi personnalisé est mis en place, comprenant des visites en entreprise et le remplissage régulier d'une grille d'évaluation. Ces étapes sont essentielles pour s'assurer que les tâches accomplies par l'alternant demeurent alignées avec les objectifs de sa formation et pour procéder aux ajustements nécessaires.

Les évaluations régulières effectuées par le maître d'apprentissage sont cruciales pour fournir une rétroaction constructive.

Ce suivi continu et les visites périodiques non seulement préservent la qualité de l'expérience pratique de l'alternant, mais renforcent également les liens entre l'école et l'entreprise, garantissant ainsi une formation intégrée et cohérente.

GESTION DES INCOHÉRENCES

Lorsqu'une incohérence est constatée entre les tâches effectuées par un apprenti sur son lieu d'alternance et les objectifs de sa formation, une notification peut être émise par un observateur ou par l'apprenti lui-même.

En réponse à cette situation, notre école met en oeuvre un processus rigoureux, qui inclut l'utilisation de fiches spécifiques pour documenter les actions entreprises et les décisions prises.

Ce système garantit une résolution rapide des problèmes et le maintien de la qualité de la formation.

Notre approche structurée assure une gestion exhaustive de chaque incohérence, renforçant ainsi l'intégrité et l'efficacité de notre programme éducatif.

GESTION DES RUPTURES DE CONTRAT

En cas de rupture du contrat d'apprentissage, notre équipe s'engage à apporter un soutien intégral à l'alternant durant cette période de transition.

Nous concevons un plan de soutien personnalisé, débutant par une évaluation approfondie de la situation et une explication détaillée des droits de l'alternant.

Ce plan comprend également une orientation vers des ressources pertinentes pour faciliter la recherche d'un nouvel employeur.

Nous nous assurons que l'alternant soit informé à chaque étape du processus, bénéficiant d'un accès continu à des conseils et à un accompagnement sur mesure afin de maximiser ses chances de trouver une nouvelle opportunité.

Notre démarche proactive vise à minimiser l'impact de la rupture de contrat sur la carrière de l'alternant, tout en renforçant sa résilience en lui fournissant les outils et le soutien nécessaires pour poursuivre efficacement sa formation et son développement professionnel.

ACCOMPLISSEMENTS ET PERSPECTIVES

À l'issue de votre formation, nous vous offrons un accompagnement dans la planification de votre avenir professionnel, que vous envisagiez de poursuivre votre collaboration avec votre employeur actuel ou d'explorer de nouvelles opportunités de carrière.

Informations sur le contrat d'apprentissage

CÔTÉ ENTREPRISE

- Formez un apprenti afin qu'il puisse obtenir un ou plusieurs diplômes à l'issue de son cursus.
- Préparez ainsi votre futur salarié, que vous connaîtrez au terme d'un à deux ans d'apprentissage.
- Répondez à l'accroissement de votre activité en prolongeant la formation ou en procédant à de nouvelles embauches. Le contrat de travail proposé est à durée déterminée, d'une durée d'un à deux ans, à temps plein (35 heures ou 39 heures par semaine).

Ce contrat inclut une période d'essai de 45 jours de présence effective en entreprise, durant laquelle il peut être rompu unilatéralement. Le salaire minimum est établi conformément au SMIC en vigueur ([voir tableau ci-dessous](#)).

Âge / Année	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère Année	27% SMIC : 486.49 €	43% SMIC : 774.77 €	53% SMIC : 954.95 €	100% SMIC : 1801.80 €
2ème Année	39% SMIC : 702.70 €	51% SMIC : 918.92 €	61% SMIC : 1099.10 €	100% SMIC : 1801.80 €
3ème Année	55% SMIC : 990.99 €	67% SMIC : 1207.21 €	78% SMIC : 1405.40 €	100% SMIC : 1801.80 €

CÔTÉ APPRENTI(E)

Un(e) salarié(e) à part entière, y compris durant les périodes de formation, il ne s'agit pas d'un stagiaire. Il suit une formation dans le but d'obtenir un diplôme tout en acquérant une expérience professionnelle au sein de l'entreprise.

CÔTÉ RUSH SCHOOL

Il s'agit d'un organisme de formation qui propose une formation diplômante en alternance entre le centre de formation et l'entreprise, avec un suivi assuré par l'équipe pédagogique.

Droits et devoirs des apprenti(e)s

En tant qu'apprenti(e), vous jouissez de droits spécifiques et êtes tenu de respecter certains devoirs afin de garantir une expérience d'apprentissage équitable et enrichissante.

VOS DROITS EN TANT QU'APPRENTI(E) COMPRENNENT :

- La rémunération est fixée en fonction de votre âge et de votre avancement dans le cycle d'études, et est calculée en pourcentage du SMIC.
- Les conditions de travail sont alignées sur celles des autres salariés de l'entreprise.
- Les années de formation sont capitalisées et comptées comme années pleines pour le calcul de votre retraite.

CONCERNANT VOS OBLIGATIONS, VOUS DEVEZ :

- Vous engager pleinement dans les enseignements proposés par l'établissement ainsi que dans les missions qui vous sont confiées par votre employeur.
- Respecter les règles internes, tant de l'entreprise que de l'école, tout en prenant soin des installations et du matériel mis à votre disposition.
- Honorer votre statut de salarié en respectant les horaires stipulés dans votre contrat.
- Tirez parti des conseils dispensés par vos formateurs et votre maître d'apprentissage.
- Participer activement aux examens requis pour l'obtention de votre diplôme, en adoptant un esprit de réussite.

Pour acquérir une compréhension approfondie de vos droits et de vos devoirs, ainsi que pour bénéficier de conseils pratiques, nous vous invitons vivement à consulter **notre guide** spécialement conçu pour les apprentis. Cette ressource est indispensable pour vous accompagner efficacement dans votre parcours d'apprentissage.

<https://rush-school.com/wp-content/uploads/2025/04/10-Precis-des-droits-et-devoirs-de-apprenti.pdf>

Assurance maladie

OBLIGATION EN TANT QU'ASSURÉ(E) SOCIAL(E)

En tant qu'apprenti(e), vous exercez une activité professionnelle qui vous accorde des devoirs ainsi que des droits liés à la protection sociale, similaires à ceux d'un salarié.

→ Informations à fournir à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

Veuillez indiquer votre lieu de résidence principal en soumettant le formulaire S1104. Nous vous prions également de joindre une copie de votre contrat de travail, un bulletin de salaire, un relevé d'identité bancaire (RIB) ainsi qu'un document d'identité (carte d'identité ou passeport).

→ **Gestion en ligne de votre couverture santé :**

Téléchargez l'application Ameli afin de créer votre compte et de suivre vos remboursements de santé à tout moment et en tout lieu. Utilisez l'espace de contact sur ameli.fr pour toutes vos questions et recevez une réponse sous 48 heures.

→ **Protection sociale équivalente à celle d'un salarié :**

Remboursement des soins en cas de maladie ou de maternité.

Sous réserve du respect des conditions requises, vous avez droit aux indemnités journalières en cas de maladie, de congé maternité ou paternité, ainsi qu'en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

→ **En cas d'arrêt de travail pour maladie :**

- Veuillez adresser les volets 1 et 2 de votre arrêt de travail au service médical de votre caisse d'assurance maladie dans un délai de 48 heures. Votre médecin peut également transmettre ces informations par voie électronique.
- Fournissez une copie de l'arrêt de travail à l'établissement scolaire.
- Restez chez vous durant les heures obligatoires de présence (de 9h à 11h et de 14h à 16h).
- Pour tout déplacement en dehors du département, une autorisation préalable de votre médecin est requise.
- En cas de prolongation de votre arrêt, consultez votre médecin traitant.
- En cas d'accident sur le lieu de travail ou à Rush School :
 - Informez immédiatement Rush School ou votre employeur afin qu'ils puissent déclarer l'accident à la caisse d'assurance maladie.
 - Veuillez transmettre les volets 1 et 2 du certificat médical à votre caisse d'assurance maladie et le volet 3 à votre employeur.
- Assurez-vous d'être disponible pour les contrôles à domicile et présentez-vous aux rendez-vous fixés par le service médical.

→ **Services supplémentaires de l'Assurance Maladie :**

Les offres de prévention spécifiquement conçues pour les jeunes sont disponibles sur le site ameli-sante.fr, votre référence en matière d'information sur la santé.

AIDES DISPONIBLES POUR LES APPRENTI(E)S :

→ AIDES AU LOGEMENT :

- Aide Personnalisée au Logement (APL) :

Faites votre demande sur le site de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) en ayant votre bail à disposition. Le montant de l'aide variera en fonction de votre loyer et des revenus de votre foyer. Comptez un délai d'environ deux mois avant de recevoir le premier versement.

- Action Logement :

Cette plateforme propose divers services pour faciliter votre accès au logement.

- Aide MOBILI-JEUNE :

Une subvention allant de 10 € à 100 € par mois pendant un an pour les moins de 30 ans en alternance.

- Garantie VISALE :

Trouvez un garant gratuitement.

- Avance LOCA-PASS :

Recevez une avance sur votre dépôt de garantie.

- Aide MOBILI-PASS :

Soutien au financement de votre installation.

→ SOUTIENS FINANCIERS ET AVANTAGES POUR FACILITER VOTRE APPRENTISSAGE :

- Aide au premier équipement professionnel :

En tant qu'apprenti(e), votre OPCO peut financer votre premier équipement professionnel, qui sera commandé par votre établissement.

- Aide au permis B :

Les apprenti(e)s éligibles peuvent bénéficier d'une aide de l'État de 500 € pour le financement de leur permis de conduire catégorie B. Les conditions incluent avoir au moins 18 ans, être sous contrat d'apprentissage actif et se préparer à l'examen du permis.

- Carte ISIC :

Cette carte étudiante internationale prouve votre statut d'étudiant et vous donne accès à des réductions sur les transports, les musées et bien plus encore. C'est un outil précieux pour les étudiant(e)s souhaitant économiser tout en découvrant de nouvelles opportunités.

- Prime d'activité :

Destinée aux travailleurs ayant un revenu net mensuel supérieur à 1 104,25 €, cette prime peut être demandée directement sur le site de la CAF.

- Frais de transport :

L'employeur doit rembourser 50 % du coût des abonnements de transports publics (train, tram, bus) utilisés pour le trajet entre votre domicile et votre lieu de travail.

Cela inclut également les services publics de location de vélos.

Accessibilité et handicap

L'école de commerce Rush Schools s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations aux étudiant(e)s en situation de handicap. Nous mettons en place des mesures spécifiques pour assurer équité et inclusion, avec des adaptations pédagogiques, des aménagements d'évaluation et des infrastructures accessibles. Notre équipe accompagne chaque étudiant pour identifier ses besoins et lui fournir les ressources nécessaires. Notre objectif : offrir un environnement inclusif où chacun peut réussir et s'épanouir.

DÉCLARATION DE VOTRE SITUATION D'HANDICAP

Lors de votre inscription sur le site de l'école, vous avez la possibilité de déclarer de manière confidentielle tout handicap via le formulaire d'inscription. Cette démarche volontaire permet à l'école de préparer les aménagements nécessaires pour faciliter votre intégration et votre progression. Notre référent handicap est à votre disposition pour vous accompagner tant sur le plan académique que professionnel.

Vous pouvez le contacter par téléphone, par email ou vous rendre directement à son bureau sans rendez-vous.

ACCOMPAGNEMENT POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

→ UN ENVIRONNEMENT DE SOUTIEN DÈS LE PREMIER JOUR :

Nous formons nos équipes éducatives afin qu'elles comprennent et répondent à la diversité des besoins. Des permanences de soutien sont mises en place pour favoriser l'inclusion et répondre de manière efficace et bienveillante.

N'hésitez pas à faire appel à nos équipes !

→ COMMUNICATION OUVERTE ET RESPECTUEUSE :

Des canaux clairs et accessibles sont disponibles pour vous permettre d'exprimer vos besoins à tout moment. Vous êtes invité à partager vos expériences et préoccupations sans crainte de jugement, afin que nous puissions collaborer pour améliorer continuellement votre expérience.

RÔLE DU RÉFÉRENT HANDICAP

Au sein du Centre de Formation d'Apprentis (CFA), le référent handicap est le principal interlocuteur pour les apprentis en situation de handicap rencontrant des difficultés liées à la formation, à l'insertion professionnelle, au transport ou à la vie quotidienne. Ce référent propose des solutions personnalisées adaptées aux besoins spécifiques de chaque apprenti(e). Il coordonne également l'intervention des différents acteurs impliqués dans le soutien de l'apprenti tout au long de sa formation et dans sa transition vers l'emploi. Si vous avez des questions, des besoins particuliers ou si vous souhaitez simplement discuter, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap. Nous sommes là pour vous soutenir, répondre à vos préoccupations et vous fournir les ressources nécessaires pour votre épanouissement et votre réussite.



Pour toute information supplémentaire sur le référent handicap, veuillez consulter notre site internet : www.rush-school.com

Mobilité étudiante

Une période de mobilité en études supérieures désigne le temps durant lequel un étudiant se rend dans une autre institution que la sienne, souvent à l'étranger, mais également dans une autre région ou ville. Cette expérience est généralement organisée dans le cadre de programmes d'échange académique.

LES OBJECTIFS ET LES AVANTAGES

→ LES OBJECTIFS :

- **Enrichissement académique :**

Les étudiants profitent de l'expertise et des cours spécialisés offerts par l'autre institution, qui peuvent ne pas être disponibles dans leur université d'origine.

- **Compétences linguistiques :**

L'immersion dans un nouvel environnement linguistique permet d'améliorer les compétences langagières de manière pratique et contextuelle.

- **Développement personnel :**

Vivre dans une nouvelle culture encourage l'autonomie, la résilience et l'adaptabilité chez les étudiants.

- **Compréhension interculturelle :**

L'exposition à diverses cultures académiques et sociales élargit la perspective mondiale des étudiants, leur permettant de mieux comprendre les différences culturelles.

→ LES AVANTAGES :

- **Amélioration des perspectives d'emploi :**

Les compétences interculturelles et linguistiques sont particulièrement appréciées par les employeurs.

- **Réseau professionnel étendu :**

La mobilité offre l'opportunité de créer un réseau international de contacts académiques et professionnels.

- **Expérience d'étude diversifiée :**

Accès à des ressources, des experts et des méthodologies qui enrichissent le parcours de formation de l'étudiant.



Pour toute information supplémentaire sur le référent mobilité, veuillez consulter notre site internet : www.rush-school.com

TYPES DE MOBILITÉ

ÉCHANGES ACADÉMIQUES :

Des accords entre institutions permettent aux étudiants de suivre des cours qui sont ensuite reconnus par leur université d'origine. Ces programmes peuvent durer de quelques semaines à un an.

- **Stages à l'étranger :**

Certains cursus incluent des périodes de stage professionnel au sein d'entreprises ou d'organisations internationales.

- **Recherche à l'étranger :**

Pour les étudiants en master ou doctorat, la mobilité peut également inclure la réalisation de projets de recherche dans des laboratoires ou institutions à l'étranger.

RÉFÉRENT MOBILITÉ

Chez Rush School, nous avons désigné un référent pour la mobilité nationale et internationale.

Ce référent est l'interlocuteur principal pour les étudiants souhaitant effectuer tout ou partie de leur formation dans une autre région ou à l'étranger. Il propose des solutions sur mesure, adaptées aux besoins et à la situation de chaque étudiant.

De plus, il coordonne les actions des différents intervenants qui accompagnent l'étudiant tout au long de son parcours de formation et vers son insertion professionnelle.

Le référent est également responsable de la communication avec tous les acteurs impliqués dans le parcours de l'étudiant, collaborant étroitement avec lui et sa famille, ainsi qu'avec l'équipe pédagogique et administrative. Il peut aussi interagir avec l'employeur, le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise.



Pour toute information supplémentaire sur le référent mobilité, veuillez consulter notre site internet : www.rush-school.com

Parcours de l'apprenti(e)

L'ALTERNANCE

→ PRÉPARATION À L'APPRENTISSAGE :

Avant de commencer votre parcours d'apprentissage, un document de préparation sera élaboré pour identifier vos besoins spécifiques. Ce dossier de préconisation décrira les adaptations nécessaires, tant au sein de notre établissement que sur votre futur lieu de travail.

Il comprendra également un calendrier des réunions avec nos partenaires ainsi que le suivi des aménagements requis pour garantir une expérience optimale.

→ DURANT LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

Nous proposons des parcours personnalisés adaptés à vos besoins, incluant des options de temps partiel, un suivi individualisé, un soutien continu et des aménagements de poste, tant à l'école qu'en entreprise. Notre objectif est de vous offrir un environnement d'apprentissage qui favorise votre réussite et votre bien-être.

→ CONCLUSION DE L'APPRENTISSAGE :

À l'issue de votre formation, un accompagnement individualisé sera mis en place pour faciliter votre transition vers la poursuite d'études ou l'entrée dans la vie professionnelle.

Notre soutien se concentre sur la préparation à l'emploi, garantissant ainsi une insertion professionnelle réussie et durable.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE AMÉNAGÉ

- Les apprenti(e)s reconnu(e)s en tant que travailleur handicapé peuvent bénéficier d'un contrat d'apprentissage sans limite d'âge supérieure, rendant ce dispositif accessible tout au long de leur carrière professionnelle.
- La durée du contrat varie de 1 à 3 ans, mais peut être prolongée d'un an si l'état de l'apprenti(e) handicapé(e) l'exige ; la durée maximale du contrat est de 4 ans (art. R. 6222-46 du Code du travail).
- Avant l'embauche, une visite médicale est obligatoire. Les salariés en situation de handicap font partie des groupes soumis à une surveillance médicale renforcée (SMR) et doivent donc passer systématiquement la visite médicale d'embauche, sans possibilité de dispense.
- En ce qui concerne le déroulement de la formation, celle-ci peut se faire au sein d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) ou d'un CFA Spécialisé, qui offrent un accompagnement adapté, des aides humaines, des ajustements pédagogiques, des équipements spécialisés ou des dispositions spécifiques pour les salles. Les apprenti(e)s en situation de handicap peuvent également bénéficier d'aménagements lors des examens, tels que le tiers-temps, une reformulation des consignes et/ou l'assistance d'un secrétariat.



Pour toute information supplémentaire sur le référent handicap, veuillez consulter notre site internet : www.rush-school.com

CHARTE DE L'APPRENTISSAGE

S'appuyant sur le code du travail, elle vise à garantir une formation professionnelle complète, en adéquation avec les besoins du marché du travail et les aspirations personnelles des apprentis.

→ ENGAGEMENTS DE L'EMPLOYEUR

- **Formation pratique :**

Fournir une formation pratique à l'apprenti au sein de l'entreprise, incluant la réalisation de tâches et de travaux progressifs selon un plan annuel établi en collaboration avec le CFA.

- **Salaire et soutien :**

Garantir le versement d'un salaire adéquat et offrir le soutien nécessaire à la formation de l'apprenti.

→ MISSIONS DU CENTRE DE FORMATION (CFA)

- **Formation théorique et pratique :**

Offrir une formation complète, alliant enseignement au CFA et application pratique en entreprise.

- **Suivi de cohérence :**

Assurer une cohérence entre les enseignements théoriques et les expériences pratiques, en favorisant la coopération entre les formateurs du CFA et les maîtres d'apprentissage en entreprise.

- **Accompagnement et soutien :**

Aider les apprentis, y compris ceux en situation de handicap ou rencontrant des difficultés, à s'orienter dans leur parcours d'apprentissage et à accéder aux aides disponibles.

→ ENGAGEMENTS DE L'APPRENTI(E)

- **Participation et assiduité :**

S'engager activement dans les activités et les enseignements proposés par Rush School, respecter les règlements intérieurs de l'entreprise et du CFA, et maintenir une présence régulière.

- **Préparation aux examens :**

Se préparer et se présenter aux examens prévus en fin de contrat, avec la possibilité de s'inscrire à d'autres examens en tant que candidat libre.

- **Gestion du livret d'apprentissage :**

Tenir à jour son livret d'apprentissage et suivre rigoureusement son avancement.

→ MISSIONS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

- **Intégration et formation :**

Intégrer l'apprenti dans l'environnement de travail, lui expliquer les tâches et veiller à son développement professionnel continu.

- **Évaluation et adaptation :**

Évaluer les compétences de l'apprenti et ajuster ses tâches en entreprise pour mieux répondre aux objectifs de formation.

- **Communication avec le CFA :**

Maintenir une liaison constante avec le CFA pour suivre les progrès de l'apprenti et adapter le parcours de formation si nécessaire.

→ CONFORMITÉ ET SUIVI

- **Respect des normes légales :**

Toutes les parties s'engagent à respecter les lois et réglementations en vigueur concernant l'apprentissage et le travail, en garantissant un environnement respectueux et équitable pour tous.

- **Évaluation continue :**

L'école de commerce Rush School et les entreprises partenaires s'engagent à évaluer régulièrement l'efficacité de la formation et à apporter des améliorations en fonction des retours des apprentis et des exigences du secteur.

Cette charte est élaborée pour améliorer la qualité de la formation en apprentissage proposée à **Rush School** et pour accompagner les apprentis dans leur parcours vers la réussite professionnelle et personnelle.

Signature obligatoire

**EMPLOYEUR ET/OU
MAÎTRE D'APPRENTISSAGE**



**L'APPRENTI·E ET LE
REPRÉSENTANT LÉGAL SI
APPRENTI·E MINEUR·E**



**LE CENTRE DE FORMATION
(CFA)**



Équipe administrative et pédagogique

Président : Joseph Nguyen

Numéro de téléphone 06 12 15 33 32

Email : j.nguyen@rush-school.com

Adresse : 15 Bis rue des Goulvents à Nanterre, 92000 Nanterre

MATIÈRE	NOM DE L'ENSEIGNANT
E1 Culture Générale et Expression	Asmahane AMAZOUZ
E2 Communication en Langue Vivante Étrangère	Asmahane AMAZOUZ
E3 Culture Économique, Juridique et Managériale	Awa ASSIDI
E4 Relation Client et Négociation-Vente	Sihem RIAHI
E5 Relation Client à Distance et Digitalisation	Hanta ILIKU
E6 Relation Client et Animation de Réseaux	Sihem RIAHI

Contacts institutionnels

Fonction	NOM et Prénom	Adresse mail
Président	NGUYEN Joseph	j.nguyen@rush-school.com
En charge des droits et devoirs des apprentis	OUMENKACHE Mohamed 2025-2026 VEMAKONDELE Armel - 2025	m.oumenkache@rush-school.com a.vemakondele@rush-school.com
Personne en charge de l'alternance	BELOUAR Ryma 2025-2026 ABBOU Wiem - 2025	r.belouar@rush-school.com j.nguyen@rush-school.com
Personne en charge de l'inclusion	Arsène POPHILLAT 2025-2026 : KHAIRAOUI Amal - 2025	a.pophillat@rush-school.com a.khairaoui@rush-school.com
Référent handicap	BELOUAR Ryma- 2025-2026 KHAIRAOUI Amal - 2025	r.belouar@rush-school.com a.khairaoui@rush-school.com
Référent mobilité	DRIFF Zakaria 2024-2026	z.drif@rush-school.com
Questions / Remarques	Équipe pédagogique	administration@rush-school.com
Équipe pédagogique	BELOUAR Ryma- 2025-2026	r.belouar@rush-school.com

Contrat de co-formation

CALENDRIER D'ALTERNANCE CORRESPONDANT À LA FORMATION DE L'APPRENTI(E)

Le calendrier de la formation est désormais accessible sur **Hyperplanning**, une plateforme pratique et facile à utiliser. Vous y trouverez toutes les dates et horaires des sessions à venir, ainsi que des détails importants concernant les programmes proposés.

Calendrier de l'alternance

→ BILAN DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES À PRIVILÉGIER EN ENTREPRISE :

1ÈRE ANNÉE		
Périodes prévisionnelles	Activités à privilégier	Possible en entreprise
Octobre - Décembre	<ul style="list-style-type: none"> Observation des processus de vente Participation aux réunions de planification des actions commerciales 	Oui Non
Janvier - Mars	<ul style="list-style-type: none"> Initiation à la gestion des bases de données clients Élaboration des plannings de diffusion des actions commerciales Suivi des performances des actions commerciales 	Oui Non
Avril - Juin	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'événements commerciaux Participation à des campagnes de vente Analyse des performances des actions commerciales 	Oui Non
Juillet - Août	<ul style="list-style-type: none"> Participation à la mise en place de projets commerciaux 	Oui Non
Toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des bases de données clients Analyse des besoins commerciaux des clients Élaboration de stratégies commerciales Suivi de la satisfaction client Mise en place et suivi des actions de fidélisation 	Oui Non

Signature obligatoire

**EMPLOYEUR ET/OU
MAÎTRE D'APPRENTISSAGE**



**L'APPRENTI·E ET LE
REPRÉSENTANT LÉGAL SI
APPRENTI·E MINEUR·E**



**LE CENTRE DE FORMATION
(CFA)**



→ **BILAN DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES À PRIVILÉGIER EN ENTREPRISE :**

2ÈME ANNÉE		
Périodes prévisionnelles	Activités à privilégier	Possible en entreprise
Septembre - Décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de projets commerciaux • Suivi des dossiers clients et prospects • Réalisation de tableaux de bord de performance commerciale • Rédaction de rapports d'activité commerciale 	Oui Non
Janvier - Mars	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation des contenus commerciaux (emails, newsletters, etc...) • Organisation de campagnes de prospection • Planification des étapes de mise en oeuvre des projets commerciaux 	Oui Non
Avril - Mai	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des performances des actions commerciales • Évaluation des projets commerciaux et rédaction de rapports d'évaluation 	Oui Non
Toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la base de données clients • Élaboration de propositions commerciales • Suivi des actions de fidélisation • Mise en place de stratégies de prospection • Analyse de la satisfaction client • Suivi des performances des actions commerciales et ajustement de la stratégie de vente 	Oui Non

Signature obligatoire

**EMPLOYEUR ET/OU
MAÎTRE D'APPRENTISSAGE**



**L'APPRENTI·E ET LE
REPRÉSENTANT LÉGAL SI
APPRENTI·E MINEUR·E**



**LE CENTRE DE FORMATION
(CFA)**



Modalités de suivi

→ LE SUIVI DE L'APPRENTI(E) EST ESSENTIEL AU BON DÉROULEMENT DE LA FORMATION POUR :

- Établir des échanges entre les lieux de formation par le biais du livret d'alternance, des fiches de suivi, etc. Favoriser une relation régulière entre le professeur/formateur et le maître d'apprentissage,
- permettant de réajuster le plan de formation établi lors de la phase de contractualisation entre le site de formation et l'entreprise. Prévenir les dysfonctionnements, les conflits et les ruptures de contrat.

•

→ RÔLE DES ENSEIGNANTS / FORMATEURS

- Lire les fiches complétées par l'employeur.
- Discuter avec l'apprenti·e.
- Compléter les fiches.

→ SUIVI PAR LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

- Lire les fiches complétées par les enseignants/formateurs.
- Discuter avec l'apprenti·e.
- Compléter les fiches.

→ L'APPRENTI(E) DISPOSE DU LIVRET EN SA POSSESSION TANT DANS L'ENTREPRISE QU'AU CFA :

EN ENTREPRISE :

- Réalise les activités demandées.
- Évalue la période en entreprise avec le maître d'apprentissage.

Entreprise

RAISON SOCIALE : _____

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE : _____

POSTE OCCUPÉ : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE MAIL : _____

DATE DE DÉBUT DE CONTRAT : _____

DATE DE FIN DE CONTRAT : _____

Visite en entreprise

01 DATE DE LA VISITE : _____

BILAN DE LA VISITE : _____

02 DATE DE LA VISITE : _____

BILAN DE LA VISITE : _____

03 DATE DE LA VISITE : _____

BILAN DE LA VISITE : _____

04 DATE DE LA VISITE : _____

BILAN DE LA VISITE : _____

Signataire (CFA)

01 _____

02 _____

03 _____

04 _____

Dans le cas où il y a rupture, ajoutez une annexe avec un doublon du document " Entreprise "





Suivi de l'alternance

Bilan de la période en entreprise



www.rush-school.com

Suivi de l'alternance

NOM DE L'ENTREPRISE :

→ 1ER TRIMESTRE

DU :

AU :

	DES EFFORTS SONT ATTENDUS	CONFORME AUX ATTENTES		DES EFFORTS SONT ATTENDUS	CONFORME AUX ATTENTES
Être ponctuel			Avoir une attitude ouverte et souriante		
Être assidu			Respecter le matériel		
Avoir une tenue vestimentaire adaptée			Appliquer les consignes		
Faire preuve de politesse			S'intégrer dans une équipe de travail		
Utiliser un langage adapté			S'impliquer dans son travail		

CONSCIENCE PROFESSIONNELLE (SAVOIR ÊTRE)

→ POINTS FORTS DE L'ALTERNANT

→ AXE D'AMÉLIORATION DE L'ALTERNANT

AIDE AU POSITIONNEMENT	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Analyse des besoins des clients ou de l'entreprise				
Suivi des indicateurs de performance				
Analyse des résultats des actions commerciales				
Conception de messages commerciaux (emails, newsletters, offres)				
Veille commerciale et concurrentielle				
Conception de supports commerciaux (brochures, propositions, flyers)				
Utilisation de CRM pour la gestion de la relation client				
Participation à des événements commerciaux (salons, conférences)				
Définition des cibles et des messages clés pour la prospection				
Élaboration des plannings de prospection et d'actions commerciales				
Mise en oeuvre des actions de prospection				
Reporting des actions commerciales et recommandations				



APPRÉCIATION ET CONSEILS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

SIGNATAIRE (MAÎTRE D'APPRENTISSAGE)

Suivi de l'alternance

NOM DE L'ENTREPRISE :

→ 2ÈME TRIMESTRE

DU :

AU :

DES EFFORTS SONT ATTENDUS		CONFORME AUX ATTENTES		DES EFFORTS SONT ATTENDUS		CONFORME AUX ATTENTES	
Être ponctuel			Avoir une attitude ouverte et souriante				
Être assidu			Respecter le matériel				
Avoir une tenue vestimentaire adaptée			Appliquer les consignes				
Faire preuve de politesse			S'intégrer dans une équipe de travail				
Utiliser un langage adapté			S'impliquer dans son travail				

CONSCIENCE PROFESSIONNELLE (SAVOIR ÊTRE)

→ POINTS FORTS DE L'ALTERNANT

→ AXE D'AMÉLIORATION DE L'ALTERNANT

AIDE AU POSITIONNEMENT	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Analyse des besoins des clients ou de l'entreprise				
Suivi des indicateurs de performance				
Analyse des résultats des actions commerciales				
Conception de messages commerciaux (emails, newsletters, offres)				
Veille commerciale et concurrentielle				
Conception de supports commerciaux (brochures, propositions, flyers)				
Utilisation de CRM pour la gestion de la relation client				
Participation à des événements commerciaux (salons, conférences)				
Définition des cibles et des messages clés pour la prospection				
Élaboration des plannings de prospection et d'actions commerciales				
Mise en oeuvre des actions de prospection				
Reporting des actions commerciales et recommandations				

→ APPRÉCIATION ET CONSEILS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

SIGNATAIRE (MAÎTRE D'APPRENTISSAGE)

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
L'apprenti(e) s'est bien intégré(e) dans l'entreprise et au sein de l'équipe tout au long de son contrat.				
Son attitude face aux missions confiées a été satisfaisante.				
Il/elle a fait preuve de motivation et d'engagement durant ces deux années.				

INTÉGRATION ET ENGAGEMENT

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Son évolution professionnelle a été satisfaisante.				
Il/elle a développé les compétences attendues pour son métier.				
Il/elle a su s'adapter aux nouvelles situations et évoluer dans son poste.				

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
L'ambiance de travail à ses côtés a été positive.				
Son intégration globale au sein de l'entreprise a été une réussite.				

EXPÉRIENCE EN ENTREPRISE

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
L'accompagnement de l'établissement dans le suivi de l'alternant(e) a été satisfaisant.				

RELATION AVEC L'ÉTABLISSEMENT

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Communication écrite (réécriture de documents professionnels)				
Communication orale (présentations, réunions, argumentation)				
Maîtrise des outils de communication professionnelle				

COMMUNICATION ET RELATION CLIENT

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Maîtrise de la prospection et développement de la clientèle (Identification et ciblage des prospects, utilisation des techniques de prospection variées : téléphone, e-mail, réseaux sociaux...)				
Maîtrise des techniques de négociation (Préparation des arguments, gestion des objections, conclusion de contrats commerciaux...)				

PROSPECTION ET NÉGOCIATION COMMERCIALE

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Gestion et suivi des clients (Maintenir une relation durable, répondre aux demandes, anticiper les besoins, gérer les réclamations...)				
Utilisation des outils numériques et CRM (Gestion des informations clients, suivi des ventes, automatisation des tâches commerciales...)				

GESTION ET FIDÉLISATION DE LA RELATION CLIENT

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Suivi de la performance commerciale (Analyse des résultats des actions, identification des leviers de performance, ajustements stratégiques...)				

GESTION ET PERFORMANCE COMMERCIALE

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Animation de réseaux de vente ou de partenaires (Formation, suivi et accompagnement des partenaires commerciaux...)				
Réalisation d'actions de communication commerciale (Organisation et mise en oeuvre d'actions pour promouvoir l'offre : événements, campagnes publicitaires, réseaux sociaux...)				
Analyse du marché et veille concurrentielle (Collecte et analyse d'informations sur les tendances, les concurrents et les comportements consommateurs...)				

STRATÉGIE COMMERCIALE ET ANALYSE DE MARCHÉ

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Autonomie et prise d'initiative (Capacité à organiser son travail et proposer des actions sans supervision constante...)				
Gestion du temps et des priorités (Efficacité dans l'organisation des tâches et respect des délais...)				
Travail en équipe (Capacité à collaborer avec ses collègues et partager les informations utiles...)				

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

→ APPRÉCIATION ET CONSEILS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

SIGNATAIRE (MAÎTRE D'APPRENTISSAGE)

Suivi de l'alternance

NOM DE L'ENTREPRISE :

→ 3ÈME TRIMESTRE

DU :

AU :

	DES EFFORTS SONT ATTENDUS	CONFORME AUX ATTENTES		DES EFFORTS SONT ATTENDUS	CONFORME AUX ATTENTES
Être ponctuel			Avoir une attitude ouverte et souriante		
Être assidu			Respecter le matériel		
Avoir une tenue vestimentaire adaptée			Appliquer les consignes		
Faire preuve de politesse			S'intégrer dans une équipe de travail		
Utiliser un langage adapté			S'impliquer dans son travail		

CONSCIENCE PROFESSIONNELLE (SAVOIR ÊTRE)

→ POINTS FORTS DE L'ALTERNANT

→ AXE D'AMÉLIORATION DE L'ALTERNANT

AIDE AU POSITIONNEMENT	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Analyse des besoins des clients ou de l'entreprise				
Suivi des indicateurs de performance				
Analyse des résultats des actions commerciales				
Conception de messages commerciaux (emails, newsletters, offres)				
Veille commerciale et concurrentielle				
Conception de supports commerciaux (brochures, propositions, flyers)				
Utilisation de CRM pour la gestion de la relation client				
Participation à des événements commerciaux (salons, conférences)				
Définition des cibles et des messages clés pour la prospection				
Élaboration des plannings de prospection et d'actions commerciales				
Mise en oeuvre des actions de prospection				
Reporting des actions commerciales et recommandations				

→ APPRÉCIATION ET CONSEILS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

SIGNATAIRE (MAÎTRE D'APPRENTISSAGE)

Suivi de l'alternance

NOM DE L'ENTREPRISE :

→ 4ÈME TRIMESTRE

DU:

AU :

	DES EFFORTS SONT ATTENDUS	CONFORME AUX ATTENTES		DES EFFORTS SONT ATTENDUS	CONFORME AUX ATTENTES
Être ponctuel			Avoir une attitude ouverte et souriante		
Être assidu			Respecter le matériel		
Avoir une tenue vestimentaire adaptée			Appliquer les consignes		
Faire preuve de politesse			S'intégrer dans une équipe de travail		
Utiliser un langage adapté			S'impliquer dans son travail		

CONSCIENCE PROFESSIONNELLE (SAVOIR ÊTRE)

→ POINTS FORTS DE L'ALTERNANT

→ AXE D'AMÉLIORATION DE L'ALTERNANT

AIDE AU POSITIONNEMENT	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Analyse des besoins des clients ou de l'entreprise				
Suivi des indicateurs de performance				
Analyse des résultats des actions commerciales				
Conception de messages commerciaux (emails, newsletters, offres)				
Veille commerciale et concurrentielle				
Conception de supports commerciaux (brochures, propositions, flyers)				
Utilisation de CRM pour la gestion de la relation client				
Participation à des événements commerciaux (salons, conférences)				
Définition des cibles et des messages clés pour la prospection				
Élaboration des plannings de prospection et d'actions commerciales				
Mise en oeuvre des actions de prospection				
Reporting des actions commerciales et recommandations				

→ APPRÉCIATION ET CONSEILS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

SIGNATAIRE (MAÎTRE D'APPRENTISSAGE)

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
L'apprenti(e) s'est bien intégré(e) dans l'entreprise et au sein de l'équipe tout au long de son contrat.				
Son attitude face aux missions confiées a été satisfaisante.				
Il/elle a fait preuve de motivation et d'engagement durant ces deux années.				

INTÉGRATION ET ENGAGEMENT

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Son évolution professionnelle a été satisfaisante.				
Il/elle a développé les compétences attendues pour son métier.				
Il/elle a su s'adapter aux nouvelles situations et évoluer dans son poste.				

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
L'ambiance de travail à ses côtés a été positive.				
Son intégration globale au sein de l'entreprise a été une réussite.				

EXPÉRIENCE EN ENTREPRISE

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
L'accompagnement de l'établissement dans le suivi de l'alternant(e) a été satisfaisant.				

RELATION AVEC L'ÉTABLISSEMENT

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Communication écrite (réécriture de documents professionnels)				
Communication orale (présentations, réunions, argumentation)				
Maîtrise des outils de communication professionnelle				

COMMUNICATION ET RELATION CLIENT

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Maîtrise de la prospection et développement de la clientèle (Identification et ciblage des prospects, utilisation des techniques de prospection variées : téléphone, e-mail, réseaux sociaux...)				
Maîtrise des techniques de négociation (Préparation des arguments, gestion des objections, conclusion de contrats commerciaux...)				

PROSPECTION ET NÉGOCIATION COMMERCIALE

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Gestion et suivi des clients (Maintenir une relation durable, répondre aux demandes, anticiper les besoins, gérer les réclamations...)				
Utilisation des outils numériques et CRM (Gestion des informations clients, suivi des ventes, automatisation des tâches commerciales...)				

GESTION ET FIDÉLISATION DE LA RELATION CLIENT

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Suivi de la performance commerciale (Analyse des résultats des actions, identification des leviers de performance, ajustements stratégiques...)				

GESTION ET PERFORMANCE COMMERCIALE

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Animation de réseaux de vente ou de partenaires (Formation, suivi et accompagnement des partenaires commerciaux...)				
Réalisation d'actions de communication commerciale (Organisation et mise en oeuvre d'actions pour promouvoir l'offre : événements, campagnes publicitaires, réseaux sociaux...)				
Analyse du marché et veille concurrentielle (Collecte et analyse d'informations sur les tendances, les concurrents et les comportements consommateurs...)				

STRATÉGIE COMMERCIALE ET ANALYSE DE MARCHÉ

	À améliorer	En cours de développement	Satisfaisant	Très satisfaisant
Autonomie et prise d'initiative (Capacité à organiser son travail et proposer des actions sans supervision constante...)				
Gestion du temps et des priorités (Efficacité dans l'organisation des tâches et respect des délais...)				
Travail en équipe (Capacité à collaborer avec ses collègues et partager les informations utiles...)				

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

→ APPRÉCIATION ET CONSEILS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

SIGNATAIRE (MAÎTRE D'APPRENTISSAGE)



Suivi de l'alternance

Bilan de la période au CFA



www.rush-school.com

Suivi de la formation

→ 1ER SEMESTRE

DU :

AU :

	DES EFFORTS SONT ATTENDUS	CONFORME AUX ATTENTES		DES EFFORTS SONT ATTENDUS	CONFORME AUX ATTENTES
Être ponctuel			Avoir une attitude ouverte et souriante		
Être assidu			Respecter le matériel		
Avoir une tenue vestimentaire adaptée			Appliquer les consignes		
Faire preuve de politesse			S'intégrer dans une équipe de travail		
Utiliser un langage adapté			S'impliquer dans son travail		

CONSCIENCE PROFESSIONNELLE (SAVOIR ÊTRE)

→ APPRÉCIATION ET CONSEILS DU RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

 BILAN DES ACTIVITÉS RÉALISÉES AU CFA

MATIÈRES	NOTE	APPRÉCIATION
E1 : Culture Générale et expression		
E2 : Communication en langue vivante étrangère		
E3 : Culture économique, juridique et managériale		
E4 : Relation client et négociation vente		
E5 : Relation client à distance et digitalisation		
E6 : Relation client et animation de réseaux		
EF1 :Communication en langue étrangère		

 OBSERVATIONS, RECUEIL D'INFORMATIONS, ...

SIGNATAIRE (RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE)

Suivi de la formation

→ 2ÈME SEMESTRE

DU :

AU :

	DES EFFORTS SONT ATTENDUS	CONFORME AUX ATTENTES		DES EFFORTS SONT ATTENDUS	CONFORME AUX ATTENTES
Être ponctuel			Avoir une attitude ouverte et souriante		
Être assidu			Respecter le matériel		
Avoir une tenue vestimentaire adaptée			Appliquer les consignes		
Faire preuve de politesse			S'intégrer dans une équipe de travail		
Utiliser un langage adapté			S'impliquer dans son travail		

CONSCIENCE PROFESSIONNELLE (SAVOIR ÊTRE)

→ APPRÉCIATION ET CONSEILS DU RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

 BILAN DES ACTIVITÉS RÉALISÉES AU CFA

MATIÈRES	NOTE	APPRÉCIATION
E1 : Culture Générale et expression		
E2 : Communication en langue vivante étrangère		
E3 : Culture économique, juridique et managériale		
E4 : Relation client et négociation vente		
E5 : Relation client à distance et digitalisation		
E6 : Relation client et animation de réseaux		
EF1 :Communication en langue étrangère		

 OBSERVATIONS, RECUEIL D'INFORMATIONS, ...

SIGNATAIRE (RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE)

Règlement intérieur

Pour consulter notre règlement intérieur, veuillez cliquer sur le bouton ci-dessous pour accéder au document complet disponible sur notre site internet.

<https://rush-school.com/wp-content/uploads/2025/12/Reglement-interrieur-Rush-School-L26.pdf>

Consignes de sécurité apprenants

→ CONSIGNES « INCENDIE ET ÉVACUATION » (DÉPART DE FEU, FUMÉES)

En cas de découverte de départ de feu :

1. PROTÉGER les personnes en danger immédiat
2. DÉCLENCHER l'alarme générale d'évacuation à l'aide des déclencheurs manuels
3. ALERTER son formateur, tout autre membre du personnel ou à défaut les POMPIERS « 18 »

En cas d'audition du signal d'alarme :

1. ÉVACUER par l'issue de secours la plus proche
2. SE RENDRE au point de rassemblement « Pelouse Barrière Entrée »

Au point de rassemblement :

1. SE REGROUPEZ avec son groupe
2. ATTENDRE les instructions du responsable d'évacuation ou des secours

→ CONSIGNES « ACCIDENT » (MALAISE, BRÛLURE, TRAUMATISME, INCONSCIENCE ...)

En cas de découverte d'une situation d'accident :

1. PROTÉGER les personnes en danger immédiat en commençant par soi-même.
2. ALERTER
 1. Un formateur ou à défaut un personnel de l'établissement
 2. « SAMU » en composant le « 15 »

En attendant l'arrivée d'un formateur ou SST :

3. SECOURIR la victime si possible ou, à défaut, un membre du personnel de l'établissement.
4. PRÉPARER l'accueil des SST et des secours.

À l'arrivée d'un SST ou des Secours :

5. SE TENIR à la disposition des SST ou des secours.

→ CONSIGNES « INCIDENT » (SITUATION À RISQUE, DANGER IMMINENT, AGRESSION...)

En cas de découverte d'une situation d'incident :

1. PROTÉGER les personnes en danger immédiat en commençant par soi-même.
2. PRÉVENIR un formateur ou, à défaut, un membre du personnel de l'établissement.

En cas de découverte d'une situation d'incident :

1. PROTÉGER les personnes en danger immédiat en commençant par soi-même.
2. PRÉVENIR un formateur ou, à défaut, un membre du personnel de l'établissement.

En attendant l'arrivée d'un formateur ou d'un membre du personnel :

3. MAINTENIR l'action de protection.

Jusqu'à l'arrivée d'un formateur ou d'un membre du personnel :

4. SE TENIR à disposition pour donner toutes les informations utiles.

→ CONSIGNES « GÉNÉRALES »

1. TABAC : Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement.

2. STATIONNEMENT : ET CIRCULATION EXTÉRIEURE : L'ensemble des places de stationnement est réservé au personnel ainsi qu'aux visiteurs. La vitesse est limitée sur l'ensemble du site pour tous les véhicules.

3. MATÉRIEL DE SÉCURITÉ : Tous les matériels de sécurité doivent être respectés, maintenus accessibles et en bon état de fonctionnement. Toute constatation de non-respect doit être signalée.

→ ENGAGEMENT

Je certifie avoir pris connaissance du présent livret d'apprentissage et j'accepte ainsi que je comprends les règles de vie au sein de Rush School, le règlement intérieur de l'établissement, ainsi que les conditions du contrat d'apprentissage.

L'apprenti est considéré comme un salarié à part entière et relève de la responsabilité et de l'assurance de son entreprise, y compris durant ses périodes de formation au CFA. Il représente son entreprise, tant par son comportement, son travail que par son engagement.

Ce livret doit être régulièrement complété et signé par le maître d'apprentissage et Rush School à chaque phase d'alternance.

Signature obligatoire accompagnée de la mention « Lu et approuvé »

**EMPLOYEUR ET/OU
MAÎTRE D'APPRENTISSAGE**

**L'APPRENTI·E ET LE
REPRÉSENTANT LÉGAL SI
APPRENTI·E MINEUR·E**

**LE CENTRE DE FORMATION
(CFA)**

